



INFOS PRATIQUES, SCOLARITÉ

GRÈVE NATIONALE DU 31 MARS : LES CONSÉQUENCES SUR LES SERVICES DE RESTAURATION ET D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Mis en ligne le 30 mars 2022

Le service Éducation Famille Solidarité de la commune a été informé hier, en fin de journée, que 22 agents de sa direction se porteraient grévistes ce jeudi 31 mars 2022, dans le cadre d'un mouvement de grève nationale. À cela sont à ajouter une dizaine d'absences, en raison de maladie (dont COVID), formation ou événements de vie imprévisibles. Une communication a été transmise ce matin aux familles pour les informer de la situation et des mesures mises en place :

« En conséquence, et pour la première fois de l'année scolaire, nous atteignons nos limites et ne pouvons assurer le service de restauration pour ce jeudi 31/03/22.

Nous sommes contraints d'annuler le service restauration au sein des écoles :

- Pauline KERGOMARD
- Joseph FRAUD
- Alexandre VINCENT

Néanmoins, conscients du fait que parmi vous, certains n'aurons malheureusement aucune solution de garde au regard de leurs contraintes professionnelles, nous invitons ces seules familles à se manifester par mail auprès des équipes d'animation pour signaler leur situation.

- Pour Pauline KERGOMARD : pikoti@treillieres.fr
- Pour Joseph FRAUD : jeufabule@treillieres.fr
- Pour Alexandre VINCENT : aventuriers@treillieres.fr

Nous renforcerons les équipes sur site pour parvenir à encadrer le repas de ces seuls enfants. Les parents devront fournir le pique-nique impérativement.

Il vous sera demandé afin de prétendre à ce service dégradé, de fournir une attestation de votre employeur ou une attestation sur l'honneur.

Par ailleurs nous invitons les familles à rechercher toute solution pour ne pas recourir au périscolaire du matin et du soir.

Sur l'école Alexandre Vincent, aucun accueil matinal ni du soir ne sera possible au vue des effectifs de personnel présent

Sur les autres sites, les capacités d'accueil seront réduites. Aussi, tous les parents qui le peuvent seront invités à s'organiser par leurs propres soins.

Nous sommes sincèrement navrés de cet état de fait et avons, cette fois-ci encore recherché toutes les solutions pour ne pas vous exposer à cette énième difficulté organisationnelle.

Malheureusement, malgré notre investissement, cette fois-ci nous n'avons pas réussi à offrir un accueil pour tous en restauration.

Nous serons là pour les familles sans solution durant la pause méridienne. Comptez sur nous.

Nous remercions sincèrement tous les parents qui pourront aménager leur temps de travail pour organiser des solutions. »



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

[CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.